

Normes éditoriales

La revue *Mètis* publie des articles inédits.

Langues acceptées

Français, allemand, anglais, espagnol, italien, grec moderne. L'auteur est responsable de l'usage correct de la langue choisie, y compris dans l'usage de la ponctuation et des signes typographiques spécifiques.

Présentation des manuscrits

- Les textes ne doivent pas dépasser **50 000 signes** (espaces et notes comprises). Les notes seront insérées en bas de page en utilisant la numérotation automatique en continu.
- L'auteur joindra à la fois un résumé en français et en anglais (1000 signes au maximum) ainsi que cinq mots-clés, également dans ces deux langues.
- Les textes seront composés en Times de corps 12, sans autre enrichissement typographique que l'emploi de caractères italiques (éviter les feuilles de style).
- Les guillemets anglais s'insèrent dans une citation ouverte par des guillemets français :
Exemple : « Le commencement de tout développement, c'est le "mythe". Aucune enquête approfondie sur l'Antiquité ne peut donc éviter d'être reconduite au "mythe". C'est lui qui porte les origines, c'est lui seul qui peut les dévoiler ».
- Une parenthèse ne peut jamais être précédée par une virgule.
- Les crochets servent à isoler une expression à l'intérieur d'une parenthèse et non l'inverse.

Pour les articles rédigés en français

Les majuscules sont accentuées et les appels de note situés avant la ponctuation.

Citation des siècles

Les siècles sont composés en chiffres romains et en petites capitales : II^e siècle (« e » en exposant) suivi de av./apr. J.-C. ou avant notre ère/de notre ère.

Citer des termes en grec

Les termes grecs seront saisis en Unicode. Pour la translittération, on adoptera les conventions suivantes sans ajouter d'accent :

• ω = ô ou ō	• υ = u
• ο = o	• χ = ch
• η = ê ou ē	• θ = th
• ε = e	• κ = k

Le *iota* souscrit doit être inscrit : τῖ = tōi ou tōī

L'esprit rude en initiale est signifié par la lettre h : ῥῖ = hē ou hē

Références aux sources

Homère, *Iliade* II, 348

Sophocle, *Électre* 4-6

Platon, *République* III, 693 c 5

Pausanias, V, 16, 2

Les traités sont cités aussi par leur nom et par le nom du recueil : Plutarque, *Propos de table* V, 3 *Moralia* 676 A.

Ne pas oublier les espaces insécables : fr. 44 ; 566 b.

Indiquer, à la première occurrence, l'édition utilisée : Diodore II, 45 (éd. B. Eck, Paris, Les Belles Lettres, 2003).

Le système de référence des auteurs anciens et des éditions anciennes est souvent propre à chaque langue (moderne). La règle est celle de la cohérence à l'intérieur de l'article.

Références bibliographiques

Les renvois bibliographiques doivent se présenter selon le type « Harvard ».

✓ les ouvrages

Dans la bibliographie :

VERNANT 1962 : Jean-Pierre Vernant, *Les origines de la pensée grecque*, Paris.

Dans les notes de bas de page :

VERNANT 1962, p. 30-31.

Pour les ouvrages publiés à l'étranger, la ville de publication est indiquée dans la langue de la publication de l'article ou de l'ouvrage. Dans le cas de plusieurs lieux d'édition, ils sont séparés par des traits d'union.

Lorsqu'un ouvrage est cité dans une réédition, on indiquera entre crochets dans la référence abrégée la date de la première édition.

Lorsqu'un ouvrage est cité dans une traduction, on indiquera dans la référence abrégée la date de l'édition traduite entre crochets. On indiquera entre crochets dans la référence développée le nom de la ville d'édition originale.

Exemple : BETTINI [1994] 2013 : Maurizio Bettini, *Women and Weasels. Mythologies of Birth in Ancient Greece and Rome*, [Torino] Chicago.

✓ les articles

CARRIÈRE 1979 : Jean Carrière, « Retour de la Paix chez Aristophane », *REG* 92, p. 55-66.

✓ les ouvrages collectifs

Le titre de l'ouvrage collectif est introduit par *in* en italiques, l'éditeur scientifique par (éd.) dans une référence en français, (ed.) dans les autres langues. Ces abréviations ne prennent pas la marque du pluriel :

- BLANCHARD 1986 : Marc Blanchard, « Problèmes du texte et du tableau : les limites de l'imitation à l'époque hellénistique et sous l'Empire », *in* Barbara Cassin (éd.), *Le plaisir de parler*, Paris, p. 131-154.

- HENRICHS 2003 : Albert Henrichs, « Writing Religion », *in* Harvey Yunis (ed.), *Written Texts and the Rise of Literate Culture in Ancient Greece*, Cambridge, p. 38-58.

Attention : Pour les articles rédigés en français, on utilisera les guillemets français « » y compris pour citer des articles édités dans une autre langue.

Lorsqu'un ouvrage comporte plus de deux auteurs, on doit ajouter l'abréviation *et al.* au nom du premier auteur dans la référence abrégée :

- GEORGOUDI *et al.* 2012 : Stella Georgoudi, Renée Koch Piettre, Francis Schmidt (éd.), *La raison des signes*, Leyde.

Les noms des auteurs d'un ouvrage collectif sont séparés par des virgules.

Usage des notes

Les références développées en note doivent toujours être précisées par une pagination à l'intérieur de l'ouvrage ou de l'article cité.

Exemple : BLOK 1995, p. 169-170 et 221.

Lorsque plusieurs ouvrages sont cités dans une même note, ceux-ci sont séparés par un point-virgule.

Exemple : HENRICHS 2003, p. 38-58 ; BLANCHARD 1986, p. 131-154.

Abréviations

cf. (*confer*), p. (page au singulier ou au pluriel), et suiv. ou *sq.*, *passim*, *supra*, *infra*, *ibid.* (*ibidem*), *s. v.*, *fr.* (*fragment*).

Les abréviations de revues utilisées sont celles de l'*Année philologique* : *AION*, *BCH*, etc. consultables sur : http://www.annee-philologique.com/files/sigles_fr.pdf

On note CUF et pas C.U.F.

Illustrations

Les illustrations numérisées doivent avoir une résolution minimale de 300 dpi.

L'emplacement des figures doit être indiqué dans le corps du texte par un numéro (fig. n.) et suivre l'ordre numérique.

Processus éditorial

Après acceptation par le comité de rédaction, les textes seront renvoyés aux auteurs qui fourniront une version électronique, intégrant les éventuelles modifications, à Agnès Tapin [agnes.tapin@ehess.fr].

Les auteurs recevront les épreuves de leur article et les renverront corrigées sur papier dans un délai de 15 jours maximum. Il est souhaitable d'éviter les corrections d'auteur.

Adresse postale

MÈTIS
ANHIMA - UMR 8210
2, rue Vivienne
75002 Paris
France